Je souhaite commencer cette déclaration par des excuses, des excuses publiques à l’intention de Mme Dromzée, Proviseur du lycée de Bazeilles, pour les mots blessants que j’ai été amené, dans l’emportement de notre combat, à lui adresser. Car notre mouvement pacifique pour la sauvegarde de nos écoles, est avant tout inspiré par des valeurs : de solidarité, d’équité, mais aussi de respect des personnes et des principes démocratiques.

C’est précisément au nom de ces valeurs mêmes, que nous sommes conduits aujourd’hui à dénoncer, après plusieurs mois de lutte, un dysfonctionnement grave et sans précédent du dialogue démocratique sur la question scolaire dans notre département.

Depuis plus d’un an désormais, les autorités du Rectorat de l’académie de Reims, représentées dans notre département par M. Patrice Dutot, Directeur académique des services de l’Education Nationale, se sont engagées, en toute méconnaissance des réalités géographiques et au nom d’une logique comptable aveugle aux spécificités de nos territoires, dans la mise en œuvre à marche forcée d’un véritable processus de désertification scolaire de ce département, compromettant, sous couvert d’optimisation des moyens, l’égalité d’accès de nos jeunes à une éducation de qualité : fermeture des séries générales du lycée de Bazeilles, mutualisation/transfert de la filière littéraire du lycée de Givet, mettant en péril à court terme l’avenir de cet établissement, remise en question arbitraire des collèges multisites de Buzancy-Grandpré et Le Chesne, etc… Autant de projets mortifères pour l’avenir de nos territoires et de leur jeunesse, auxquels parents d’élèves, enseignants, élus et citoyens, rassemblés dans un mouvement large et convergent, se sont opposés sans relâche.

A cette protestation pacifique, argumentée et souvent porteuse de propositions alternatives délibérément ignorées, les autorités du Rectorat de l’Académie de Reims n’ont répondu que par l’instauration d’un dialogue en trompe l’œil, dissimulant à grand peine leur complète surdité aux objections les plus rationnelles. Cette posture arrogante, confinant parfois au mépris et à la provocation, fut aggravée par l’emploi, de la part de M. le Directeur académique des Ardennes, de méthodes par-dessus tout inacceptables venant de représentants d’une institution censée œuvrer à la transmission des plus hautes valeurs de la République. Ainsi l'utilisation du lien de subordination pour faire pression sur des citoyens élus de base, sur des partenaires de l'Education Nationale, sur des enseignants parents d'élèves, sur des enseignants, portant gravement atteinte aux principes les plus élémentaires du dialogue démocratique, a achevé de ruiner, à nos yeux, la crédibilité de cet interlocuteur.

C’est pourquoi, mus par le seul souci de l’avenir de nos jeunes et de notre territoire, et acculés par une posture d’intransigeance de ses représentants dans notre région qui conduit à l’impasse, nous avons été conduits à interpeler M. le Ministre de l’Education nationale, afin d’obtenir la suspension des projets de fermeture précités et la restauration, par la levée de toutes les menaces ou mesures discrétionnaires susmentionnées contre les personnes, des conditions d’un véritable dialogue respectueux des citoyens et de leurs droits. L’absence de réponse du Ministère à ce jour, m’a conduit à prendre la décision exceptionnellement grave d’entamer à compter d’aujourd’hui une grève de la faim, avec le soutien des usagers, élus et enseignants rassemblés dans le collectif 08 « Sauvegarde de nos écoles ». M. le Ministre, à l’heure où vont rouvrir à l’Assemblée Nationale les débats parlementaires sur une loi de refondation de l’école que vous avez voulue refondation de la République par l’école, pourrez-vous tolérer que perdure plus longtemps, dans un département en souffrance, une situation qui fait injure aux valeurs de cette République autant qu’au choix réaffirmé par le Président de la République de refaire de l’éducation de notre jeunesse une priorité de la nation ?